

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 MAI 2020

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

---

À l'intention des actionnaires du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)

## *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le « Fonds »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 mai 2020 et 2019, et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations de l'actif net et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mai 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion excluant les informations de la section de gestion des risques faisant partie intégrante des états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

*Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Fonds pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Signé,  
Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116933

Signé,  
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120795

Montréal, le 25 juin 2020

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Notes	31 mai 2020	31 mai 2019
<b>ACTIF</b>			
Encaisse		206	9
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat		624	767
Débiteurs	5	523	895
Autres investissements	6	6 024	7 446
Investissements en capital de développement	7	9 151	8 810
Autres actifs	11	145	218
		<b>16 673</b>	<b>18 145</b>
<b>PASSIF</b>			
Billets	12	694	760
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		624	767
Créditeurs	14	313	732
Autres passifs	15	1 248	259
		<b>2 879</b>	<b>2 518</b>
<b>ACTIF NET</b>	16	<b>13 794</b>	<b>15 627</b>
<b>ACTIF NET PAR CATÉGORIE D' ACTIONS</b>			
Catégorie A		13 774	15 627
Catégorie C		20	
<b>ACTIF NET PAR ACTION, PAR CATÉGORIE</b>			
Catégorie A		44,24	43,90
Catégorie C		44,24	

Engagements et éventualités (notes 6, 7 et 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

(signé) « Claude Séguin »

Claude Séguin, administrateur

(signé) « Gaétan Morin »

Gaétan Morin, administrateur

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars canadiens, sauf le résultat net par action)	Notes	2020	2019
<b>PRODUITS</b>			
Intérêts		194	187
Dividendes et distributions		355	306
Honoraires, loyers et autres		14	18
		<b>563</b>	<b>511</b>
Gains (pertes) sur investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement			
Réalisés		354	904
Non réalisés		(417)	(18)
Frais de transaction		(2)	(2)
		<b>(65)</b>	<b>884</b>
Intérêts sur billets		(29)	(25)
		<b>469</b>	<b>1 370</b>
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES TOTALES</b>			
	19		
Corporatif		116	95
Investissements en capital de développement et autres investissements		49	42
Développement du marché de l'épargne et formation économique		62	62
		<b>227</b>	<b>199</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>			
		<b>242</b>	<b>1 171</b>
Impôts	20	23	24
<b>RÉSULTAT NET</b>			
		<b>219</b>	<b>1 147</b>
<b>AUTRE ÉLÉMENT DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERA PAS RECLASSÉ AU RÉSULTAT NET</b>			
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies, déduction faite des impôts	21	11	(13)
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>			
		<b>230</b>	<b>1 134</b>
<b>Informations supplémentaires</b>			
Résultat net par catégorie d'actions	16		
Catégorie A		219	1 147
Catégorie C		-	-
Résultat net par action, par catégorie	16		
Catégorie A		0,61	3,23
Catégorie C		0,61	-

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars canadiens)	Capital-actions			Surplus d'apport	Résultats nets non distribués	Cumul de l'autre élément du résultat global	Total (Note 16)
	Catégorie A		Catégorie C				
	Série 1	Série 2	Souscrit Série 1				
ACTIF NET AU 31 MAI 2018	9 410	100	1	675	4 141	2	14 329
Résultat net					1 147		1 147
Autre élément du résultat global						(13)	(13)
Émissions d'actions	883	14					897
Variation nette des souscriptions d'actions			(1)				(1)
Rachats d'actions	(502)	(7)		(33)	(191)		(733)
Variation des rachats en traitement	-			-	1		1
Virements	535				(535)		-
ACTIF NET AU 31 MAI 2019	10 326	107		642	4 563	(11)	15 627
Effet de l'émission des actions de catégorie C <sup>1</sup>	<b>5 135</b>	<b>59</b>		<b>(642)</b>	<b>(4 563)</b>	<b>11</b>	
	<b>15 461</b>	<b>166</b>					<b>15 627</b>
Résultat net	<b>216</b>	<b>3</b>		-			<b>219</b>
Autre élément du résultat global	<b>11</b>	-		-			<b>11</b>
Émissions d'actions	<b>947</b>	<b>14</b>		<b>20</b>			<b>981</b>
Rachats d'actions	<b>(1 914)</b>	<b>(41)</b>		-			<b>(1 955)</b>
Variation des rachats en traitement	<b>(1 089)</b>						<b>(1 089)</b>
<b>ACTIF NET AU 31 MAI 2020</b>	<b>13 632</b>	<b>142</b>		<b>20</b>			<b>13 794</b>

1. L'émission d'une nouvelle catégorie d'actions (les actions de catégorie C), le 4 juin 2019, a donné lieu au reclassement des actions émises et en circulation (les actions de catégorie A) depuis les instruments de capitaux propres aux passifs financiers (voir la note 2. Principales méthodes comptables - Classement des actions). Bien que ce reclassement n'ait pas eu d'incidence sur les États consolidés de la situation financière (puisque les actions émises et en circulation sont toujours présentées sous Actif net), il a eu pour conséquence de modifier la présentation des États consolidés des variations de l'actif net. En effet, suite à ce reclassement, les principes de présentation de l'information financière exigent qu'à compter de ce moment tous les éléments qui composent l'actif net (surplus d'apport, résultats nets non distribués, cumul de l'autre élément du résultat global) soient attribués aux différentes catégories et séries d'actions en circulation. L'attribution des éléments qui composaient l'Actif net jusqu'au 3 juin 2019 est présentée à la rubrique « Effet de l'émission des actions de catégorie C ». Les éléments qui composent l'actif net sont dorénavant détaillés au tableau Actif net de la note 16.

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net	219	1 147
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>		
Dividendes et distributions en actions	(2)	(6)
Intérêts capitalisés sur investissements en capital de développement	(5)	(1)
Intérêts capitalisés sur billets	29	25
Amortissement des primes et escomptes	9	9
(Gains) pertes réalisés et non réalisés sur investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement	63	(886)
Avantages postérieurs à l'emploi	17	13
Rémunération fondée sur des actions	1	1
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11	5
Impôts différés	5	2
	<b>347</b>	<b>309</b>
<b>Variation des éléments hors caisse</b>		
Débiteurs	(50)	(28)
Impôts sur le résultat	(109)	53
Impôt en main remboursable	95	(50)
Créditeurs	(14)	15
Autres	1	1
	<b>270</b>	<b>300</b>
Acquisitions d'investissements en capital de développement	(1 172)	(1 167)
Produits de cessions d'investissements en capital de développement	501	1 245
Acquisitions d'autres investissements	(8 132)	(8 153)
Produits de cessions d'autres investissements	9 834	7 517
Augmentations de billets	405	377
Remboursements de billets	(500)	(280)
	<b>1 206</b>	<b>(161)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émissions et souscriptions d'actions	980	896
Actions rachetées	(1 960)	(726)
	<b>(980)</b>	<b>170</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29)	(25)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>197</b>	<b>(16)</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>9</b>	<b>25</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>206</b>	<b>9</b>
<b>Informations supplémentaires</b> (montants inclus aux activités opérationnelles)		
Intérêts reçus	195	186
Dividendes et distributions reçus	344	299
Impôts payés sur le résultat	32	19

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

---

## 1. DESCRIPTION DU FONDS

### STATUTS ET OBJECTIFS DU FONDS

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le « Fonds »), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, est une compagnie à fonds social dont le bureau principal est situé au 545, boulevard Crémazie Est, Bureau 200, Montréal (Québec), Canada et ayant pour mission de :

#### **Créer, maintenir ou sauvegarder des emplois**

Investir dans des entreprises à impact économique québécois et leur fournir des services en vue de contribuer à leur développement et de créer, de maintenir ou de sauvegarder des emplois.

#### **Former les travailleuses et les travailleurs**

Favoriser la formation des travailleuses et travailleurs dans le domaine de l'économie et leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec.

#### **Développer l'économie du Québec**

Stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleuses et aux travailleurs, de même qu'aux entreprises québécoises.

#### **Préparer la retraite**

Sensibiliser et encourager les travailleuses et les travailleurs à épargner pour leur retraite et à participer au développement de l'économie par souscription d'actions du Fonds.

Pour ce faire, le Fonds vise à concentrer la majeure partie de ses investissements en capital de développement dans des placements non garantis, principalement dans de petites et moyennes entreprises (PME) situées au Québec. En règle générale, la participation du Fonds dans des projets vise à demeurer minoritaire.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 juin 2020.

### BASE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur la base de la juste valeur, sauf en ce qui concerne les immobilisations corporelles et incorporelles qui sont évaluées sur la base du coût historique, ainsi que certains instruments financiers tel qu'indiqué à la section Instruments financiers – classement de la présente note.

Les présents états financiers consolidés reflètent la situation financière et les résultats d'exploitation du Fonds et de sa filiale en propriété exclusive, FlexiFonds de solidarité FTQ Inc. (« FlexiFonds »), sur une base consolidée.

### ENTITÉ D'INVESTISSEMENT

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* car il respecte les conditions suivantes :

- Il obtient des capitaux de plusieurs investisseurs dans le but de gérer leur épargne;
- Il déclare à ses investisseurs que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- Il mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Conséquemment, le Fonds ne consolide pas ses filiales, à l'exception de sa filiale FlexiFonds, dont la principale activité consiste à lui fournir un service de distribution des parts des fonds FlexiFonds et qui est consolidée conformément aux modalités prévues à l'IFRS 10.

### FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

À l'exception de la filiale FlexiFonds, les participations dans les filiales et les entreprises associées sont comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net.



## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### PRÉSENTATION DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les états consolidés de la situation financière sont présentés par ordre de liquidité décroissant. Tous les actifs et passifs du Fonds sont des actifs et passifs non courants, à l'exception des éléments courants suivants : Encaisse, Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat, Débiteurs (sauf ce qui est mentionné sous le tableau de la note 5), Impôt en main remboursable, Impôts sur le résultat compris dans Autres actifs ou Autres passifs selon le cas, Billets, Titres vendus en vertu de conventions de rachat, Crédeurs et Rachats d'actions à payer compris dans Autres passifs. La portion courante des obligations et instruments du marché monétaire des Autres investissements est présentée à la note 6 et celles des prêts, obligations et avances des Investissements en capital de développement est présentée à la note 7.

### CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### IFRS 16 – Contrats de location

Cette norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, par conséquent le Fonds l'applique à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

IFRS 16 prescrit un modèle pour les preneurs qui imposent la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation et d'obligations locatives pour tous les contrats de location. Les preneurs doivent constater au résultat net une charge d'amortissement à l'égard des actifs liés aux droits d'utilisation et une charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives.

Le Fonds applique les exemptions permises et comptabilise les contrats de moins de douze mois et ceux dont le bien loué est de faible valeur à titre de charge locative selon la méthode linéaire sur la durée des contrats. De plus, le Fonds s'est prévalu de la mesure de simplification permise afin de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives de ses contrats de location.

Le Fonds a adopté cette norme et s'est prévalu de l'exemption permettant de présenter les périodes antérieures selon le référentiel comptable alors en vigueur sans retraitement des périodes comparatives. De plus, lors de la comptabilisation initiale au 1<sup>er</sup> juin 2019, le Fonds s'est prévalu d'une mesure transitoire lui permettant de comptabiliser des actifs au titre des droits d'utilisation équivalant aux obligations locatives.

L'adoption d'IFRS 16 a eu pour effet la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation ainsi que d'un solde d'obligations locatives d'un montant de 1,7 M\$ aux états consolidés de la situation financière au 1<sup>er</sup> juin 2019. Considérant que le Fonds est partie prenante à très peu de contrats de location, l'impact sur le résultat net de la période en cours est jugé non significatif.

Par ailleurs, cette norme ne prévoit aucun changement significatif au traitement comptable exigé pour les bailleurs.

### INSTRUMENTS FINANCIERS – COMPTABILISATION ET DÉCOMPTABILISATION

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le coût présenté pour les investissements en capital de développement et les autres investissements correspond au montant payé et est établi en fonction du coût moyen, sans tenir compte des frais de transaction. Les frais de transaction sont constatés au résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Fonds n'a plus les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie sur cet actif et lorsqu'il a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Un passif financier est décomptabilisé à l'extinction de l'obligation, soit la date à laquelle l'obligation est éteinte, annulée ou échue.

### INSTRUMENTS FINANCIERS – CLASSEMENT

#### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)

Faisant partie d'un portefeuille géré conformément à une stratégie de gestion intégrée des actifs financiers documentée dont la performance est évaluée à la juste valeur et dont les informations sont fournies à l'interne sur cette base aux principaux dirigeants du Fonds, les instruments financiers suivants sont classés à la JVRN : les Investissements en capital de développement, les Autres investissements, les Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements, les Dividendes et intérêts courus, les prêts inclus dans les Débiteurs – Autres, l'Encaisse, les Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat, les Crédeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements, les Instruments financiers dérivés et les Titres vendus en vertu de conventions de rachat.

Les fonds engagés mais non déboursés et les garanties et cautionnements sont désignés à la JVRN, ainsi toute plus-value (moins-value) qui en résulte est comptabilisée au résultat net.

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net représente un passif financier et est évaluée à la valeur de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière.

#### Actifs et passifs financiers au coût amorti

Les autres éléments des débiteurs, les billets ainsi que les charges à payer et autres présentées sous Crédeurs sont évalués au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur étant donné leurs natures et leurs courtes échéances.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date de présentation de l'information financière.

#### **Juste valeur des actifs et des passifs négociés sur des marchés actifs**

Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers cotés sur des marchés actifs, tels que les actions cotées, les obligations, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés cotés, le Fonds retient le cours le plus représentatif de la juste valeur dans l'écart cours acheteur et cours vendeur, compte tenu des faits et circonstances en cause, à la date de présentation de l'information financière.

#### **Juste valeur des actifs et passifs qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs**

La juste valeur des actifs et passifs financiers, qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (y compris les instruments financiers dérivés non cotés), est déterminée au moyen de techniques d'évaluation choisies selon certains critères déterminés et en fonction des conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation utilisées se basent sur des principes d'évaluation inspirés des lignes directrices généralement utilisées dans l'industrie par les professionnels en évaluation d'entreprise. Ces principes d'évaluation sont approuvés semestriellement par le comité d'audit du Fonds. La technique d'évaluation utilisée pour un instrument financier est généralement la même d'une période à l'autre, sauf dans les cas où un changement de technique d'évaluation résulte en des estimations plus précises de la juste valeur.

#### Actions et parts non cotées

Lorsqu'une méthode de rendement est utilisée, la juste valeur des actions non cotées est principalement déterminée par la technique de capitalisation des flux monétaires. Les deux principales variables utilisées dans cette technique sont le flux monétaire caractéristique et le taux de capitalisation. Pour déterminer le flux monétaire caractéristique, une estimation des flux monétaires récurrents est effectuée à partir des résultats historiques de l'entité et/ou de ses prévisions financières. Un facteur de pondération est appliqué à chacun des flux retenus afin de refléter sa probabilité de réalisation. Le taux de capitalisation utilisé pour capitaliser le flux monétaire caractéristique reflète la façon selon laquelle l'entité émettrice pourrait financer ses opérations et les risques afférents à la réalisation de ce flux caractéristique.

Lorsque le prix d'une transaction récente négocié entre des parties non liées dans des conditions normales de concurrence est disponible, cette technique d'évaluation est retenue sous certaines conditions. Il peut être aussi approprié d'utiliser une technique d'évaluation basée sur une offre d'achat reçue d'un tiers. Le jugement est nécessaire afin de déterminer si le prix issu de cette transaction récente ou de cette offre d'achat représente la meilleure indication de la juste valeur à la date de présentation de l'information financière.

La période pendant laquelle il est jugé approprié de faire référence à une transaction passée ou à une offre d'achat dépend des circonstances propres à chaque situation.

Dans certaines circonstances ou selon la nature des activités, le potentiel de gain futur est mieux reflété par la valeur des actifs et la méthode de l'actif net redressé est privilégiée. La même méthode est également retenue pour déterminer la juste valeur des parts non cotées détenues dans des fonds d'investissement. Dans ce cas, cette méthode consiste à retenir la quote-part de l'ensemble des actifs et des passifs qui se trouvent à l'état de la situation financière de l'entité émettrice à leur juste valeur et à y appliquer les ajustements requis. Les principaux ajustements effectués sont ceux liés à la juste valeur des actifs et des passifs, aux nouvelles informations disponibles et aux événements importants survenus entre la date de l'état de la situation financière de l'entité émettrice et la date de présentation de l'information financière.

La juste valeur de certaines parts non cotées est déterminée selon la cote établie par leur administrateur respectif.

#### Prêts et avances

La juste valeur des prêts et avances, garantis et non garantis, est principalement déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels qui devraient être perçus par le Fonds en utilisant un taux d'actualisation qui reflète le rendement que le Fonds exigerait compte tenu du risque de crédit de l'entité émettrice.

#### Garanties et cautionnements

Lorsqu'il est probable qu'un montant devra être déboursé par le Fonds relativement à une garantie ou un cautionnement qu'il a accordé, une moins-value équivalente à l'estimation du montant à assumer sera comptabilisée au passif.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

#### Juste valeur des actifs et passifs qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (SUITE)

##### Plus-value (moins-value) sur fonds engagés mais non déboursés

La juste valeur des fonds engagés mais non déboursés est déterminée en ayant recours aux techniques qui seront utilisées pour effectuer l'évaluation de l'instrument financier à émettre suivant l'exécution de l'engagement, tout en tenant compte des probabilités que le Fonds ait à déboursé les fonds engagés et du montant qui devrait être déboursé. L'exécution probable et attendue d'un fonds engagé mais non déboursé dans des conditions défavorables au Fonds au moment de l'évaluation résultera en une moins-value qui sera comptabilisée comme passif et dans la situation inverse, une plus-value sera comptabilisée comme actif.

##### Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés non cotés est déterminée selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, entre autres, l'actualisation au taux de rendement courant des flux de trésorerie futurs.

##### Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement

La juste valeur des débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels. Généralement, l'estimation des montants à recevoir et du moment de leur recouvrement dépend d'événements futurs ou de la réalisation de certaines conditions.

##### Dividendes et intérêts courus

Les dividendes et intérêts courus sont comptabilisés aux montants que le Fonds s'attend à recevoir à la date de présentation de l'information financière, ce qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leurs échéances à court terme.

### PRÊTS DE TITRES ET TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

Afin de dégager des produits supplémentaires, le Fonds participe au programme de prêts de titres mis en place par son dépositaire sur les titres dont il a la garde. Ce programme permet de conclure des opérations de prêts de titres, ainsi que des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les racheter à un prix et à une date prédéterminée. Les titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat ne sont pas décomptabilisés des états consolidés de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et avantages liés à leur propriété est conservée par le Fonds. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assorties de garanties et sont inscrites au prix de rachat prédéterminé par l'engagement qui se rapproche de la juste valeur. Les produits découlant de la participation du Fonds à ce programme sont présentés au résultat net sous Honoraires, loyers et autres.

### IMMEUBLE DE PLACEMENT

L'immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Fonds à des fins locatives et d'appréciation de valeur. L'immeuble de placement est occupé par des locataires. Le Fonds présente son immeuble de placement selon le modèle de la juste valeur. Une évaluation de la juste valeur est effectuée à chaque date de présentation de l'information financière. Toute variation de juste valeur est comptabilisée au résultat net.

La juste valeur retenue est établie selon la technique d'actualisation des flux monétaires qui représente la sommation de la valeur actuelle des flux monétaires projetés et de sa valeur de réversion à la fin de la période de projection. Afin de s'assurer que la juste valeur retenue est appropriée, le résultat est comparé avec d'autres techniques telles que la technique de l'actualisation directe qui consiste à appliquer un taux global d'actualisation au revenu net d'opération normalisé ainsi que la technique de la méthode de comparaison directe qui consiste à estimer le prix de vente le plus probable par la comparaison et l'analyse de transactions immobilières impliquant des propriétés semblables.

### ENCAISSE

L'encaisse comprend tous les comptes bancaires d'opération, de traitement des transactions d'émissions et de rachats d'actions, ainsi que de gestion des investissements en capital de développement et des autres investissements.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le coût comprend les éléments qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation. Les éléments de coût ultérieur d'une immobilisation sont comptabilisés seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques en découlant reviendront au Fonds et que le coût peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés aux charges opérationnelles totales via le résultat net lorsqu'ils sont engagés.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (SUITE)

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les modes d'amortissement, durées et taux annuels suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
Corporelles		
Bâtisses	linéaire	de 15 ans à 60 ans
Mobilier et équipement de bureau	linéaire	5 et 10 ans
Équipement informatique	linéaire	4 ans
Actifs au titre des droits d'utilisation	linéaire	Durée du contrat
Incorporelles		
Développement informatique	linéaire	de 3 à 7 ans

Le Fonds ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation entre ses parties significatives et les amortit séparément. La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus à chaque date de présentation de l'information financière et ajustés au besoin.

À chaque date de présentation de l'information financière, les immobilisations font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les immobilisations sont regroupées au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'immobilisations. Le Fonds évalue les reprises de valeur possibles lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

### CONTRATS DE LOCATION

Avant le 1<sup>er</sup> juin 2019, les paiements au titre de contrat de location simple étaient comptabilisés en charge sur une base linéaire sur la durée des contrats.

Suivant l'adoption de l'IFRS 16, soit depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019, le Fonds comptabilise ses contrats de location en tant que preneur aux états consolidés de la situation financière. Les actifs au titre des droits d'utilisation sont inclus dans les immobilisations corporelles sous Autres actifs, alors que les obligations locatives sont présentées sous Autres passifs. Le Fonds constate au résultat net une charge d'amortissement à l'égard des actifs au titre des droits d'utilisation, ainsi qu'une charge d'intérêts implicite à l'égard des obligations locatives. Le Fonds comptabilise les contrats de location de moins de douze mois, de même que ceux dont le bien loué est de faible valeur, à titre de charge locative selon la méthode linéaire sur la durée des contrats. De plus, le Fonds ne sépare pas les composantes locatives des composantes non locatives de ses contrats de location.

### AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le coût des prestations de retraite gagnées et du régime d'assurances est comptabilisé au résultat net et se compose du coût des services courants et des intérêts nets sur les passifs nets au titre des régimes à prestations définies.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies sont comptabilisées sous Autre élément du résultat global. Elles ne seront pas reclassées ultérieurement au résultat net et sont présentées distinctement dans l'état des variations de l'actif net. Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies comprennent les gains et pertes actuariels ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion des revenus d'intérêt. Les gains et pertes actuariels résultent des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des gains ou des pertes d'expérience sur cette même obligation. Le passif net au titre des prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes.

### CLASSEMENT DES ACTIONS

Jusqu'au 3 juin 2019, le Fonds n'avait émis qu'une seule catégorie d'actions rachetables au gré du détenteur, sujet à certaines conditions, soit les actions de catégorie A, et celles-ci étaient, jusqu'à cette date, classées comme instrument de capitaux propres et présentées comme Actif net, car elles possédaient toutes les caractéristiques suivantes :

- Elles accordaient au porteur le droit à une quote-part de l'actif net du Fonds en cas de liquidation de celui-ci;
- Elles appartenaient à une catégorie qui est subordonnée à toutes les autres catégories d'instruments du Fonds;
- Elles possédaient des caractéristiques identiques à tous les autres instruments de cette catégorie;

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### CLASSEMENT DES ACTIONS (SUITE)

- à l'exception de l'obligation contractuelle pour le Fonds de racheter ou de rembourser l'instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier, elles n'incluaient pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à une autre entité, ni d'échanger des actifs financiers ou des passifs financiers avec une autre entité dans des conditions potentiellement défavorables à l'entité; il ne s'agissait pas non plus d'un contrat qui serait ou qui pourrait être réglé en instruments de capitaux propres du Fonds;
- le total des flux de trésorerie attendus attribuables aux actions sur leur durée de vie était basé essentiellement sur la variation de l'actif net.

Le 4 juin 2019, le Fonds a émis des actions de catégorie C. Les actions de catégories A et C du Fonds sont rachetables au gré du porteur, sujet à certaines conditions pour les actions de catégorie A et, sujet à la *Politique de rééquilibrage des fonds FlexiFonds* pour les actions de catégorie C. Bien qu'elles soient de rang de subordination égal, leurs caractéristiques ne sont pas identiques. De ce fait, en vertu d'IAS 32 – *Instruments financiers : Présentation*, les actions de catégories A et C sont classées, depuis le 4 juin 2019, comme passifs financiers et demeurent présentées sous Actif net.

Les émissions et les rachats d'actions sont comptabilisés comme des transactions portant sur l'actif net. Les rachats d'actions sont comptabilisés lorsque les demandes sont approuvées en vertu des critères de rachat à la valeur de rachat en vigueur; et sont décomptabilisés sur la base du coût moyen.

### RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le Fonds offre des régimes de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions de catégorie A à l'intention de ses employés et de ses dirigeants. Les droits d'acquisition d'actions octroyés en vertu du régime d'octroi d'actions sont comptabilisés à titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits, ajustés selon la valeur de l'action en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Un passif correspondant est comptabilisé sous Charges à payer et autres aux Crédeurs. Les actions émises en vertu des régimes d'attribution et d'achat d'actions sont comptabilisées à titre de charge de rémunération.

### DEVISE FONCTIONNELLE ET CONVERSION DE DEVISES

Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transaction. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les écarts de conversion sont présentés au résultat net sous Gains (pertes) sur investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement.

### CONSTATATION DES PRODUITS

#### Intérêts

Les produits d'intérêt sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement des primes et escomptes selon cette méthode est comptabilisé sous Intérêts.

#### Dividendes et distributions

Les dividendes non cumulatifs et les distributions sont comptabilisés à la date de leur déclaration, et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement.

#### Honoraires, loyers et autres

Les produits d'honoraires et autres produits sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement et les loyers sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

#### Gains et pertes sur investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement

Les gains et les pertes réalisés résultant de cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût moyen.

Les gains et les pertes non réalisés, résultant des évaluations à la juste valeur des instruments financiers et de l'immeuble de placement, sont comptabilisés au moment de leur évaluation à la juste valeur et sont présentés au résultat net.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigible et la charge d'impôts différée. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés au résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement sous Autre élément du résultat global ou dans l'actif net; en pareil cas, l'impôt est aussi comptabilisé directement sous Autre élément du résultat global ou dans l'actif net respectivement.

L'impôt exigible est le montant de l'impôt sur le résultat payable au titre du résultat imposable de l'exercice, calculé selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière et tout ajustement de l'impôt à l'égard des périodes antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers. L'impôt différé est calculé sur une base non actualisée au moyen des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière, dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Le Fonds est assujéti à l'impôt fédéral et à l'impôt du Québec. Aux fins de l'impôt fédéral, le Fonds est assujéti aux règles applicables aux sociétés de placement à capital variable ce qui lui permet d'obtenir le remboursement de son impôt payé sur ses gains en capital, en procédant au rachat de ses actions ou à des virements des résultats nets non distribués au capital-actions. Pour cette raison, le Fonds se considère en substance exempté des impôts fédéraux sur le résultat relié aux gains en capital aux fins de l'application des IFRS, et par conséquent ne constate aucun passif d'impôt différé relativement aux gains nets latents sur les investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement, ni d'actif d'impôt différé équivalent relativement aux recouvrements latents découlant des mécanismes fiscaux reliés à l'impôt en main remboursable au titre des gains en capital.

### RÉSULTAT NET PAR ACTION DE CATÉGORIES A ET C

Le résultat net par action de catégories A et C est obtenu en divisant le résultat net par catégories d'actions A ou C par le nombre moyen pondéré respectif d'actions de catégories A et C en circulation au cours de l'exercice.

### NORMES COMPTABLES PUBLIÉES AU 31 MAI 2020, MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

À la date d'approbation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et des modifications des normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais ne sont pas encore en vigueur. Aucune d'entre elles n'est susceptible d'avoir une incidence importante au niveau de la comptabilisation et de la divulgation pour le Fonds.

## 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige l'utilisation d'estimations comptables et le recours au jugement lors de l'application de certaines méthodes comptables. Des modifications apportées à certaines hypothèses peuvent avoir une incidence sur les états financiers de la période au cours de laquelle ces hypothèses ont été modifiées. Le Fonds estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que ses états financiers présentent par conséquent une image fidèle de sa situation financière ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent une analyse des estimations comptables et des jugements critiques les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation de ses états financiers consolidés.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS QUI NE SONT PAS NÉGOCIÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

Le Fonds doit émettre des hypothèses et utiliser des estimations lorsqu'il évalue la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Des jugements sont posés dans les choix de techniques d'évaluation et dans les hypothèses retenues à l'intérieur de ces techniques d'évaluation.

Bien que, dans la mesure du possible, ces techniques fassent appel à des données observables, la juste valeur est également établie au moyen de données non observables sur le marché qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. L'utilisation de données non observables requiert le recours au jugement de la part des évaluateurs qualifiés du Fonds afin que celles-ci reflètent les hypothèses, s'il y a lieu, que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer la juste valeur à partir de la meilleure information possible dans les circonstances.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants qui participent activement au marché visé. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures.

## ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS QUI NE SONT PAS NÉGOCIÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF (SUITE)

Conformément aux exigences du *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* mis en place par l'Autorité des marchés financiers, le Fonds a mis en œuvre divers contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable. Afin d'évaluer la juste valeur des instruments financiers conformément aux principes d'évaluation adoptés par le Fonds, l'équipe d'évaluateurs qualifiés du Fonds effectue semestriellement le suivi de la performance des sociétés composant le portefeuille et est constamment à la recherche d'informations relatives aux affaires et aux activités des sociétés prises en considération dans le processus d'évaluation. Les évaluateurs qualifiés effectuent, le cas échéant, le suivi des données sur les sociétés comparables, des résultats de transactions récentes et des notations d'instruments de sociétés similaires.

À l'exception des entreprises dont les instruments financiers sont négociés sur un marché actif, toute information pertinente concernant les évaluations à la juste valeur est soumise à un comité d'évaluation indépendant dont la majorité des membres sont des évaluateurs qualifiés indépendants du Fonds, tel que prévu au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*. Ce comité passe en revue les informations et remet un rapport écrit au comité d'audit qui doit revoir la conformité des états financiers consolidés. Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président aux finances signent une attestation pour le comité d'audit concernant l'évaluation des investissements en capital de développement qui est déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers. Cette attestation confirme notamment le caractère raisonnable de la juste valeur globale du portefeuille d'investissements en capital de développement.

### Incidence de la COVID-19 sur les estimations comptables et les jugements critiques

La propagation de la COVID-19, élevée au rang de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020, a poussé le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et de nombreux gouvernements à l'échelle mondiale, à mettre en œuvre des mesures exceptionnelles afin de freiner la propagation du virus. Ces mesures ont perturbé considérablement les activités des entreprises québécoises, canadiennes et internationales, provoquant un ralentissement économique significatif ainsi qu'une volatilité importante des marchés boursiers et financiers. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales substantielles afin de tenter de stabiliser les conditions économiques.

Bien que les techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer la juste valeur des investissements en capital de développement qui ne sont pas négociés sur un marché actif soient demeurées essentiellement les mêmes, les données d'entrées non observables utilisées au 31 mai 2020 ont été ajustées pour tenir compte des impacts potentiels de la COVID-19 en fonction des informations et des données disponibles à cette date. Les techniques d'évaluation et les données d'entrées non observables utilisées sont présentées au tableau « Utilisation de données non observables pour évaluer les instruments financiers de niveau 3 » de la note 9 Juste valeur des instruments financiers. Comme il est impossible de prévoir avec certitude la durée et la portée globale de l'incidence économique de la pandémie sur les résultats futurs des sociétés, il existe un risque que les hypothèses utilisées et les projections retenues par le Fonds aux fins de la détermination de la juste valeur des investissements en capital de développement qui ne sont pas négociés sur un marché actif diffèrent des résultats réels, ce qui pourrait occasionner une volatilité accrue de la juste valeur de ces instruments financiers et de l'actif net au cours des prochains semestres.

### ÉVALUATION DU PASSIF NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Le Fonds doit émettre des hypothèses pour l'utilisation de données statistiques et d'autres paramètres visant à évaluer le passif net au titre des prestations définies. Ces hypothèses incluent entre autres le taux d'actualisation de l'obligation de retraite et du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, le taux de croissance attendu des salaires ainsi que la table de mortalité utilisée. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des régimes porté au résultat global sous Autre élément du résultat global ainsi que du passif net au titre des prestations définies présenté aux états consolidés de la situation financière. Le Fonds mandate des actuaires indépendants afin d'établir la valeur du passif net au titre des prestations définies et approuve le caractère raisonnable des hypothèses utilisées.

### ÉVALUATION DES RACHATS D' ACTIONS EN TRAITEMENT

En raison du contexte entourant la pandémie de COVID-19 et de l'impact de celle-ci sur l'économie en général, le Fonds a fait face à une augmentation substantielle des demandes de rachat d'actions dans les dernières semaines de l'exercice terminé le 31 mai 2020. Cette situation particulière a contraint le Fonds à revoir les hypothèses utilisées afin d'établir le montant de rachats d'actions en traitement à la fin de l'exercice. Pour y parvenir, le Fonds a utilisé une méthodologie qui lui a permis d'estimer le nombre d'actions provenant des demandes de rachat dont le traitement était en début d'analyse à la date de présentation de l'information financière. Le nombre réel d'actions qui sera racheté, une fois l'analyse des demandes de rachat complétée, pourrait différer du nombre d'actions estimé, ce qui entraînerait un écart par rapport au montant des rachats d'actions en traitement présenté sous Autres passifs – Rachats d'actions de catégorie A à payer.

## 4. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les risques découlant des instruments financiers font partie intégrante des états financiers consolidés audités et sont traités dans la section auditée « Gestion des risques » du *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2020*. Ce rapport est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au [fondsftq.com](http://fondsftq.com) ou au [sedar.com](http://sedar.com).

## 5. DÉBITEURS

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements	335 769	762 332
Dividendes et intérêts courus	106 122	94 846
Autres	81 130	38 173
	<b>523 021</b>	895 351

Le montant des débiteurs dont l'échéance prévue est de plus de douze mois est de 37,5 M\$ (31 mai 2019 : 92,9 M\$).



## 6. AUTRES INVESTISSEMENTS

Le *Relevé des Autres investissements*, non audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au *fondsftq.com* ou au *sedar.com*.

(en milliers \$)	31 mai 2020			31 mai 2019		
	Plus-value (moins-value)			Plus-value (moins-value)		
	Coût	non réalisée	Juste valeur	Coût	non réalisée	Juste valeur
Actions cotées et parts non cotées	2 630 564	512 994	3 143 558	3 006 157	681 104	3 687 261
Obligations	2 617 007	211 527	2 828 534	3 278 433	159 754	3 438 187
Instrument du marché monétaire	30 774	10	30 784	314 755	902	315 657
	5 278 345	724 531	6 002 876	6 599 345	841 760	7 441 105
Instrument financiers dérivés	1 052	20 346	21 398	-	4 938	4 938
	5 279 397	744 877	6 024 274	6 599 345	846 698	7 446 043

La rubrique Autres investissements inclut des titres en devises d'une juste valeur de 2 295,7 M\$ (31 mai 2019 : 2 683,1 M\$), dont principalement 1 474,6 M\$ (31 mai 2019 : 1 638,2 M\$) en dollars américains, 253,3 M\$ (31 mai 2019 : 300,6 M\$) en euros, 195,3 M\$ (31 mai 2019 : 213,7 M\$) en yens, 102,5 M\$ (31 mai 2019 : 153,3 M\$) en livres sterling et 99,6 M\$ (31 mai 2019 : 116,9 M\$) en francs suisses.

### RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

#### OBLIGATIONS

(en milliers \$)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	De 20 à 30 ans	30 ans et plus	Total
<b>31 mai 2020</b>							
Juste valeur	45 791	973 148	682 275	453 223	569 596	104 501	2 828 534
Coût	45 527	938 916	636 404	397 634	501 690	96 836	2 617 007
Valeur nominale	45 529	932 959	622 679	345 024	447 990	90 140	2 484 321
Taux moyen effectif (%)	2,6	2,2	2,8	3,2	3,2	2,7	2,7
Taux moyen nominal (%)	2,9	2,4	3,1	4,5	3,9	3,1	3,2
<b>31 mai 2019</b>							
Juste valeur	38 586	1 181 372	949 852	554 438	606 255	107 684	3 438 187
Coût	38 588	1 166 444	912 265	498 458	559 131	103 547	3 278 433
Valeur nominale	38 521	1 158 023	907 780	421 761	507 816	95 725	3 129 626
Taux moyen effectif (%)	2,9	2,3	2,9	3,5	3,2	4,3	2,9
Taux moyen nominal (%)	2,3	2,6	3,0	5,2	3,8	4,7	3,3

#### INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	Total
<b>31 mai 2020</b>			
Juste valeur	1 790	28 994	30 784
Taux moyen effectif (%)	0,2	0,4	0,4
<b>31 mai 2019</b>			
Juste valeur	115 179	200 478	315 657
Taux moyen effectif (%)	1,8	1,8	1,8

## AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	6 mois et plus	Total
<b>31 mai 2020</b>				
Juste valeur <sup>1</sup>				
Contrats d'options sur actions				
Achats d'options d'achat			123	123
Ventes d'options d'achat		(107)	(519)	(626)
Achats d'options de vente		9 332		9 332
Ventes d'options de vente		(7 270)		(7 270)
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Ventes	11 684			11 684
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt				
	(320)			(320)
	<b>11 364</b>	<b>1 955</b>	<b>(396)</b>	<b>12 923</b>
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur actions				
Achats d'options d'achat			1	1
Ventes d'options d'achat		22 923	2 991	25 914
Achats d'options de vente		20 699		20 699
Ventes d'options de vente		18 629		18 629
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Ventes	721 684			721 684
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt				
	<b>445 394</b>			<b>445 394</b>
<b>31 mai 2019</b>				
Juste valeur <sup>1</sup>				
Contrats d'options sur actions				
Achats d'options d'achat			146	146
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Ventes	253			253
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt				
	3 068			3 068
	<b>3 321</b>		<b>146</b>	<b>3 467</b>
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur actions				
Achats d'options d'achat			1	1
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Ventes	26 775			26 775
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt				
	445 257			445 257

1. La juste valeur de ces instruments dont la valeur est positive est de 21,4 M\$ (31 mai 2019 : 4,9 M\$) et est présentée sous Autres investissements. La juste valeur de ceux dont la valeur est négative est de 8,5 M\$ (31 mai 2019 : 1,5 M\$) et est présentée sous Crédoeurs.

## AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

### RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers \$)	Énergie et matériaux	Industries	Consommation discrétionnaire et biens de consommation de base	Finance, immobilier et services aux collectivités	Technologies de l'information, communications et santé	Gouvernements et organismes gouvernementaux	Total
<b>31 mai 2020</b>							
Actions cotées et parts non cotées	390 063	304 256	515 118	791 529	1 142 592		3 143 558
Obligations	97 831	61 776	51 589	694 918	67 305	1 855 115	2 828 534
Instruments du marché monétaire				3 998		26 786	30 784
Juste valeur	487 894	366 032	566 707	1 490 445	1 209 897	1 881 901	6 002 876
Fonds engagés mais non déboursés <sup>1</sup>				12 749			12 749
	487 894	366 032	566 707	1 503 194	1 209 897	1 881 901	6 015 625
<b>31 mai 2019</b>							
Actions cotées et parts non cotées	539 377	395 735	609 412	1 077 116	1 065 621		3 687 261
Obligations	88 770	60 461	65 441	883 505	75 995	2 264 015	3 438 187
Instruments du marché monétaire				150 601		165 056	315 657
Juste valeur	628 147	456 196	674 853	2 111 222	1 141 616	2 429 071	7 441 105
Fonds engagés mais non déboursés <sup>1</sup>				19 716			19 716
	628 147	456 196	674 853	2 130 938	1 141 616	2 429 071	7 460 821

1. Les fonds engagés mais non déboursés auprès de fonds d'infrastructures à l'international représentent les autres investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date de présentation de l'information financière. Les débours sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. Ces engagements, dont l'échéance moyenne pondérée est de 2,6 ans (31 mai 2019 : 2,6 ans), sont en dollars américains. Aux 31 mai 2020 et 2019, il n'y a aucun montant de plus-value (moins-value) sur ces fonds engagés mais non déboursés.

## 7. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet au *fondsftq.com* ou au *sedar.com*.

(en milliers \$)	31 mai 2020			31 mai 2019		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
Non garantis						
Actions cotées	1 341 679	190 366	1 532 045	1 394 277	295 604	1 689 881
Actions et parts non cotées	4 756 896	1 434 016	6 190 912	4 103 804	1 602 285	5 706 089
Prêts, obligations et avances	1 452 214	(55 171)	1 397 043	1 377 338	8 084	1 385 422
Garantis						
Prêts	39 949	(9 222)	30 727	32 533	(4 354)	28 179
	<b>7 590 738</b>	<b>1 559 989</b>	<b>9 150 727</b>	<b>6 907 952</b>	<b>1 901 619</b>	<b>8 809 571</b>

La rubrique Investissements en capital de développement inclut des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 701,7 M\$ (31 mai 2019 : 689,5 M\$).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat. Ainsi, dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut exercer ces options et procéder à des échanges non monétaires d'instruments financiers.

### RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE DES PRÊTS, OBLIGATIONS ET AVANCES À LA JUSTE VALEUR

(en milliers \$)	Taux variables			Taux fixes			Total
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus	
<b>31 mai 2020</b>							
Non garantis	44	451 181	9 162	23 499	304 728	608 429	1 397 043
Taux moyen effectif (%)	8,0	5,8	7,5	8,9	9,0	5,8	
Garantis	16 077			1 250	13 400		30 727
Taux moyen effectif (%)	6,4			7,7	6,5		
<b>31 mai 2019</b>							
Non garantis	2 535	312 621	53 434	40 691	414 011	562 130	1 385 422
Taux moyen effectif (%)	8,5	5,4	9,8	8,5	8,9	5,9	
Garantis	1 396	20 000		3 750	3 033		28 179
Taux moyen effectif (%)	6,0	8,0		7,7	11,1		

Selon les conventions en vigueur, les encaissements de capital prévus au cours des douze prochains mois sont de 78,3 M\$ (31 mai 2019 : 82,9 M\$).

## INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

### RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers \$)	Énergie et matériaux	Industries	Consommation discrétionnaire et biens de consommation de base	Finance, immobilier et services aux collectivités	Technologies de l'information, communications et santé	Total
<b>31 mai 2020</b>						
Coût	1 146 637	1 514 111	1 133 273	2 315 715	1 481 002	7 590 738
Plus-value (moins-value) non réalisée	73 162	66 020	(117 567)	1 339 570	198 804	1 559 989
Juste valeur	1 219 799	1 580 131	1 015 706	3 655 285	1 679 806	9 150 727
Fonds engagés mais non déboursés <sup>1</sup>	156 794	192 747	84 246	427 821	366 985	1 228 593
Garanties et cautionnements <sup>2</sup>			200		10 449	10 649
	1 376 593	1 772 878	1 100 152	4 083 106	2 057 240	10 389 969
<b>31 mai 2019</b>						
Coût	976 851	1 358 915	992 433	2 296 571	1 283 182	6 907 952
Plus-value (moins-value) non réalisée	73 558	247 924	89 686	1 261 806	228 645	1 901 619
Juste valeur	1 050 409	1 606 839	1 082 119	3 558 377	1 511 827	8 809 571
Fonds engagés mais non déboursés <sup>1</sup>	100 045	276 384	41 473	325 119	393 459	1 136 480
Garanties et cautionnements <sup>2</sup>		1 500	200		10 220	11 920
	1 150 454	1 884 723	1 123 792	3 883 496	1 915 506	9 957 971

1. Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements en capital de développement qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date de présentation de l'information financière. Ils comportent en majorité une date d'échéance maximale et les contreparties peuvent appeler les montants sur demande. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. De ces fonds engagés mais non déboursés, un montant de 317,7 M\$ (31 mai 2019 : 293,9 M\$) représente des facilités de crédit et des financements de projets de sociétés en exploitation, dont l'échéance moyenne pondérée est de 29 mois (31 mai 2019 : 38 mois) et un montant de 910,9 M\$ (31 mai 2019 : 842,6 M\$) représente des engagements qui seront déboursés par tranches auprès d'entités d'investissement, dont l'échéance moyenne pondérée est de 6,7 ans (31 mai 2019 : 6,5 ans). Des engagements d'un montant de 146,9 M\$ (31 mai 2019 : 248,0 M\$) sont en devises, libellés principalement en dollars américains. Une plus-value de 4,1 M\$ (31 mai 2019 : 1,3 M\$) relativement à ces fonds engagés mais non déboursés est présentée sous Débiteurs – Autres.

2. En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, lorsque le Fonds fait un investissement en capital de développement sous la forme d'une garantie ou d'un cautionnement, il doit établir et maintenir pour la durée d'un tel investissement une réserve équivalente à au moins 50 % de sa valeur. Cette réserve est constituée à même Autres investissements.

### GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS

Le Fonds a octroyé des garanties et cautionnements à des fins d'exploitation et pour des marges de crédit d'exploitation qui ne comportent généralement pas d'échéances spécifiques et qui sont des engagements irrévocables du Fonds à effectuer les paiements d'entreprises partenaires qui ne pourraient pas respecter leurs obligations envers des tiers. Aux 31 mai 2020 et 2019, il n'y a aucun montant de passif comptabilisé relativement aux garanties et cautionnements.

De plus, dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions prévoyant des indemnités. Ces indemnités concernent habituellement les cessions d'investissements en capital de développement pour les représentations et garanties données et la responsabilité des administrateurs ou dirigeants du Fonds ou ses représentants auprès d'entreprises partenaires. Cette dernière responsabilité est couverte, à certaines conditions, par une assurance responsabilité. La nature de ces conventions ne permet pas de faire une estimation raisonnable du montant maximal que le Fonds pourrait devoir payer aux contreparties. La direction du Fonds estime qu'il y a très peu de risques que ces obligations occasionnent des charges significatives.

## 8. COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds a conclu des conventions-cadres de compensation exécutoire de l'International Swaps & Derivatives Association Inc. (ISDA) avec les contreparties avec lesquelles il réalise des transactions de gré à gré d'instruments financiers dérivés. Ces conventions-cadres peuvent rendre possible la pleine compensation des transactions de gré à gré visant des instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés faisant l'objet de conventions-cadres de compensation exécutoire sont présentés aux états financiers sans compensation. La juste valeur des actifs d'instruments financiers dérivés visés est de 21,3 M\$ (31 mai 2019 : 4,8 M\$) et la juste valeur des passifs d'instruments financiers dérivés visés est de 8,5 M\$ (31 mai 2019 : 1,5 M\$).

Pour les titres vendus en vertu de conventions de rachat, le Fonds reçoit de la contrepartie, ou remet à celle-ci, un bien en garantie afin de gérer le risque de crédit. En cas de défaillance, les montants liés à une contrepartie donnée peuvent être réglés sur une base nette aux termes de la convention-cadre de rachat de la *Global Master Repurchase Agreement*.

Aux 31 mai 2020 et 2019, aucun montant n'a fait l'objet d'une compensation aux états consolidés de la situation financière.

## 9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### CLASSEMENT

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées dans la détermination des justes valeurs. La hiérarchie se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Juste valeur fondée sur le cours le plus représentatif dans l'écart cours acheteur et cours vendeur, observé sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2 : Juste valeur fondée sur les prix cotés pour des instruments financiers semblables ou fondée sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont basées sur des informations de marché observables.

Niveau 3 : Juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas basées sur des informations de marché observables.

Le classement entre les niveaux hiérarchiques est établi au moment de l'évaluation initiale de la juste valeur de l'instrument financier et revu à chaque date de présentation de l'information financière. Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie sont mesurés à la juste valeur du début de l'exercice.

(en milliers \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>31 mai 2020</b>				
<b>Actifs financiers à la JVRN</b>				
<b>Investissements en capital de développement</b>				
Non garantis				
Actions cotées	1 531 421	624		1 532 045
Actions et parts non cotées			6 190 912	6 190 912
Prêts, obligations et avances		96 223	1 300 820	1 397 043
Garantis				
Prêts			30 727	30 727
	<b>1 531 421</b>	<b>96 847</b>	<b>7 522 459</b>	<b>9 150 727</b>
<b>Autres investissements</b>				
Actions cotées et parts non cotées	3 132 781		10 777	3 143 558
Obligations		2 828 534		2 828 534
Instruments du marché monétaire		30 784		30 784
Instruments financiers dérivés		21 398		21 398
	<b>3 132 781</b>	<b>2 880 716</b>	<b>10 777</b>	<b>6 024 274</b>
<b>Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements</b>		335 769		335 769
<b>Dividendes et intérêts courus</b>		106 122		106 122
<b>Encaisse</b>	206 158			206 158
<b>Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat</b>		624 331		624 331
	<b>4 870 360</b>	<b>4 043 785</b>	<b>7 533 236</b>	<b>16 447 381</b>
<b>Passifs financiers à la JVRN</b>				
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements		(255 972)		(255 972)
Instruments financiers dérivés		(8 475)		(8 475)
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		(624 331)		(624 331)
		<b>(888 778)</b>		<b>(888 778)</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2020, des instruments financiers d'une juste valeur de 70,2 M\$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, puisque leur juste valeur est maintenant fondée sur le cours observé sur un marché actif.

## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### CLASSEMENT (SUITE)

(en milliers \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 mai 2019				
Actifs financiers à la JVRN				
Investissements en capital de développement				
Non garantis				
Actions cotées	1 619 672	70 209		1 689 881
Actions et parts non cotées			5 706 089	5 706 089
Prêts, obligations et avances		93 293	1 292 129	1 385 422
Garantis				
Prêts			28 179	28 179
	1 619 672	163 502	7 026 397	8 809 571
Autres investissements				
Actions cotées et parts non cotées	3 659 659		27 602	3 687 261
Obligations		3 438 187		3 438 187
Instruments du marché monétaire		315 657		315 657
Instruments financiers dérivés		4 938		4 938
	3 659 659	3 758 782	27 602	7 446 043
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements		762 332		762 332
Dividendes et intérêts courus		94 846		94 846
Encaisse	8 591			8 591
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat		766 608		766 608
	5 287 922	5 546 070	7 053 999	17 887 991
Passifs financiers à la JVRN				
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements		(667 445)		(667 445)
Instruments financiers dérivés		(1 471)		(1 471)
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		(766 608)		(766 608)
		(1 435 524)		(1 435 524)

Outre les transferts présentés à la page 24, sous le tableau du NIVEAU 3 – RAPPROCHEMENT, au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2019, il n'y a eu aucun transfert d'instrument financier entre les niveaux 1 et 2.



## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### NIVEAU 3 – RAPPROCHEMENT

#### INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

(en milliers \$)	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances		Total
		Non garantis	Garantis	
<b>31 mai 2020</b>				
Juste valeur au 31 mai 2019	5 706 089	1 292 129	28 179	7 026 397
Achats	779 623	239 598	13 116	1 032 337
Ventes et règlements	(179 305)	(155 094)	(5 700)	(340 099)
Gains (pertes) réalisés	52 774	(9 632)		43 142
Gains (pertes) non réalisés	(168 269)	(66 181)	(4 868)	(239 318)
<b>Juste valeur au 31 mai 2020</b>	<b>6 190 912</b>	<b>1 300 820</b>	<b>30 727</b>	<b>7 522 459</b>
Gains (pertes) non réalisés des investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2020	(139 091)	(90 919)	(4 868)	(234 878)
<b>31 mai 2019</b>				
Juste valeur au 31 mai 2018	5 565 599	926 763	32 750	6 525 112
Achats	432 912	543 254	4 733	980 899
Ventes et règlements	(856 847)	(162 704)	(8 700)	(1 028 251)
Gains (pertes) réalisés	557 260	(1 927)		555 333
Gains (pertes) non réalisés	72 854	(13 257)	(604)	58 993
Transferts hors du niveau 3 <sup>1</sup>	(65 689)			(65 689)
Juste valeur au 31 mai 2019	5 706 089	1 292 129	28 179	7 026 397
Gains (pertes) non réalisés des investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2019	374 297	(10 558)	(604)	363 135

1. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2019, des instruments financiers d'une juste valeur de 47,0 M\$ ont été transférés vers le niveau 1, puisque leur juste valeur est maintenant fondée sur le cours observé sur un marché actif. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2019, des instruments financiers d'une juste valeur de 18,7 M\$ ont été transférés vers le niveau 2, puisque leur méthode d'évaluation repose dorénavant sur des informations de marché observables.

Les achats et les ventes et règlements peuvent inclure des échanges non monétaires d'instruments financiers résultant de conversions effectuées dans le cours normal des activités du Fonds.

#### AUTRES INVESTISSEMENTS

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
	Parts non cotées	
Juste valeur au début	27 602	62 515
Achats	66	475
Ventes et règlements		(18 415)
Gains (pertes) réalisés		(5 672)
Gains (pertes) non réalisés	(16 891)	(11 301)
Juste valeur à la fin	10 777	27 602
Gains (pertes) non réalisés des autres investissements détenus aux 31 mai	(3 168)	(15 985)

## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### UTILISATION DE DONNÉES NON OBSERVABLES POUR ÉVALUER LES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués à la juste valeur selon des techniques et modèles d'évaluation qui peuvent incorporer des hypothèses provenant de données non observables sur le marché. Le tableau suivant présente les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 :

	Juste valeur (en milliers \$)	Principales techniques d'évaluation	Données non observables	Intervalles de valeurs des données (moyenne pondérée)
<b>31 mai 2020</b>				
<b>Investissements en capital de développement</b>				
Actions et parts non cotées	1 467 649	Capitalisation des flux monétaires	Taux de capitalisation	4,3 % – 14,5 % (8,6 %)
	634 491	Actualisation des flux monétaires	% de marge BAIIA <sup>1</sup>	3,4 % – 39,4 % (10,5 %)
	3 570 281	Actif net redressé	Taux de rendement exigé	4,0 % – 12,3 % (8,4 %)
	433 329	Transaction récente	Actif net redressé	s/o <sup>2</sup>
	628	Offre d'achat		
	84 534	Autres <sup>3</sup>		
Prêts, obligations et avances	1 285 042	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement exigé	4,0 % – 15,0 % (6,6 %)
	46 505	Autres		
	<u>7 522 459</u>			
<b>Autres investissements</b>				
Parts non cotées	10 777	Cote de l'administrateur		
<b>31 mai 2019</b>				
<b>Investissements en capital de développement</b>				
Actions et parts non cotées	1 599 712	Capitalisation des flux monétaires	Taux de capitalisation	4,8 % – 15,7 % (8,4 %)
	511 392	Actualisation des flux monétaires	% de marge BAIIA <sup>1</sup>	3,5 % – 36,5 % (10,4 %)
	3 230 828	Actif net redressé	Taux de rendement exigé	4,0 % – 20,3 % (7,9 %)
	301 658	Transaction récente	Actif net redressé	s/o <sup>2</sup>
	35 166	Offre d'achat		
	27 333	Autres <sup>3</sup>		
Prêts, obligations et avances	1 265 760	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement exigé	3,0 % – 15,0 % (6,9 %)
	54 548	Autres		
	<u>7 026 397</u>			
<b>Autres investissements</b>				
Parts non cotées	27 602	Cote de l'administrateur		

1. En raison des tailles très variées des entreprises composant le portefeuille, le flux caractéristique est présenté en termes de pourcentage du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (BAIIA) sur les ventes.
2. Puisque les redressements effectués à l'actif net sont de nature et de taille très différentes selon les investissements, aucun intervalle de valeur des données n'est présenté pour l'actif net redressé.
3. Les autres techniques d'évaluation regroupent les méthodes de valeur de transaction escomptée, de la valeur de rachat et de la valeur de liquidation.

## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### ANALYSES DE SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DE NIVEAU 3

Le calcul de la juste valeur des instruments financiers classés de niveau 3 requiert l'utilisation d'hypothèses provenant de données non observables sur le marché. L'utilisation d'hypothèses alternatives pourrait donner lieu à des justes valeurs différentes à celles établies à la date de présentation de l'information financière.

Des analyses de sensibilité sont effectuées sur les actions et parts non cotées évaluées selon les techniques de la capitalisation des flux monétaires, de l'actualisation des flux monétaires, de même que pour certaines évaluées selon l'offre d'achat. Ces techniques d'évaluation sont celles où le jugement de l'évaluateur qualifié revêt une importance significative dans l'établissement de la juste valeur. Afin d'effectuer les analyses de sensibilité, des variables alternatives raisonnablement possibles de BAIIA caractéristiques, de taux de capitalisation et de rendement exigés ont été utilisées.

Des analyses de sensibilité sur les prêts, obligations et avances évalués selon la technique de l'actualisation des flux monétaires ont été effectuées avec une variation du taux de rendement exigé de +/- 0,50 %.

Le tableau suivant présente l'augmentation et la diminution potentielle de la juste valeur des instruments financiers classés de niveau 3 qui ont fait l'objet d'analyses de sensibilité :

(en milliers \$)	31 mai 2020		31 mai 2019	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Sensibilité de la juste valeur	108 061	(118 701)	102 758	(103 495)

Les techniques d'évaluation de l'actif net redressé, de transaction récente et de la valeur de rachat ne sont pas incluses à l'analyse de sensibilité, en raison de l'absence ou de la faible quantité d'hypothèses sous-jacentes utilisées pour déterminer leur juste valeur. De plus, les techniques d'évaluation de la valeur de transaction escomptée et de la valeur de liquidation sont quant à elles exclues de l'analyse de sensibilité compte tenu de la faible importance relative des instruments financiers évalués à l'aide de ces deux techniques.

## 10. PRÊTS DE TITRES

Dans le cadre du programme de prêts de titres, conformément à la réglementation en vigueur, le Fonds doit obtenir en échange des titres prêtés, des garanties d'une juste valeur d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Aux 31 mai 2020 et 2019, la juste valeur des garanties obtenues, composée principalement d'actions cotées, d'obligations de gouvernements et de sociétés, respectait ce seuil et la juste valeur des titres prêtés s'établissait à 867,3 M\$ (31 mai 2019 : 695,3 M\$).

## 11. AUTRES ACTIFS

(en milliers \$)	Note	31 mai 2020	31 mai 2019
Impôt en main remboursable	20	14 665	109 744
Immeuble de placement <sup>1</sup>		7 123	27 905
Immobilisations corporelles et incorporelles <sup>1</sup>		121 959	80 385
Impôts sur les résultats		535	
Impôts différés	20		491
		<b>144 282</b>	<b>218 525</b>

1. Des informations détaillées sur ces éléments sont fournies ci-dessous.

### IMMEUBLE DE PLACEMENT

L'immeuble de placement détenu par le Fonds est constitué d'espaces destinés à la location. Le tableau suivant présente les changements de juste valeur de l'immeuble de placement pour les exercices terminés le :

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
Solde au début	27 905	29 407
Diminution des espaces destinés à la location	(21 801)	(6 493)
Variation de juste valeur comptabilisée au résultat net	1 019	4 991
<b>Solde à la fin</b>	<b>7 123</b>	<b>27 905</b>

## AUTRES ACTIFS (SUITE)

### IMMEUBLE DE PLACEMENT (SUITE)

#### Données non observables

L'immeuble de placement évalué à la juste valeur est un actif classé au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, car des données d'entrée non observables significatives sont utilisées dans les techniques d'évaluation appliquées. Les principales données d'entrée non observables utilisées aux fins de l'évaluation de l'immeuble de placement s'établissent comme suit :

	Juste valeur (en milliers \$)	Technique d'évaluation	Données non observables	Valeur des données
<b>31 mai 2020</b>				
Immeuble de placement	7 123	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement interne Taux de capitalisation	6,75 % 6,00 %
<b>31 mai 2019</b>				
Immeuble de placement	27 905	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement interne Taux de capitalisation	6,75 % 6,00 %

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers \$)	Immobilisations corporelles				Total	Immobilisations incorporelles	Total des immobilisations corporelles et incorporelles
	Bâtisses	Mobilier et équipement de bureau	Équipement informatique	Actifs au titre des droits d'utilisation		Développement informatique	
<b>31 mai 2020</b>							
Coût	80 192	8 171	11 868	2 040	102 271	76 530	178 801
Cumul des amortissements	(8 535)	(3 803)	(8 384)	(250)	(20 972)	(35 870)	(56 842)
Valeur comptable nette	71 657	4 368	3 484	1 790	81 299	40 660	121 959
<b>Variation de l'exercice</b>							
Valeur comptable nette au 31 mai 2019	45 935	3 218	4 106		53 259	27 126	80 385
Effet de l'adoption de l'IFRS 16				1 719	1 719		1 719
Acquisitions	27 708	1 683	1 483	321	31 195	19 373	50 568
Amortissements	(1 986)	(533)	(2 105)	(250)	(4 874)	(5 839)	(10 713)
<b>Valeur comptable nette au 31 mai 2020</b>	<b>71 657</b>	<b>4 368</b>	<b>3 484</b>	<b>1 790</b>	<b>81 299</b>	<b>40 660</b>	<b>121 959</b>
<b>31 mai 2019</b>							
Coût	52 484	6 503	10 789		69 776	57 149	126 925
Cumul des amortissements	(6 549)	(3 285)	(6 683)		(16 517)	(30 023)	(46 540)
Valeur comptable nette	45 935	3 218	4 106		53 259	27 126	80 385
<b>Variation de l'exercice</b>							
Valeur comptable nette au 31 mai 2018	38 563	2 172	2 920		43 655	10 243	53 898
Acquisitions	8 805	1 841	2 383		13 029	18 264	31 293
Amortissements	(1 433)	(795)	(1 197)		(3 425)	(1 381)	(4 806)
Valeur comptable nette au 31 mai 2019	45 935	3 218	4 106		53 259	27 126	80 385

Aux 31 mai 2020 et 2019, aucune immobilisation corporelle et incorporelle n'a subi de perte de valeur. De plus, aux 31 mai 2020 et 2019, le Fonds n'a conclu aucun engagement contractuel important pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. L'amortissement est présenté aux charges opérationnelles totales sous Corporatif aux états consolidés du résultat global.

## 12. BILLETS

Les billets, provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux, locaux et immobilier ainsi que de certains autres fonds spécialisés, sont remboursables sur demande et portent intérêt à un taux établi en fonction du taux de rendement moyen prévu à long terme des Autres investissements. Le taux d'intérêt aux 31 mai 2020 et 2019 est de 4 %.

## 13. MARGE DE CRÉDIT

Le Fonds dispose d'une marge de crédit aux 31 mai 2020 et 2019 d'un montant de 60 M\$. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel et est renouvelable annuellement. La marge de crédit n'a pas été utilisée au cours des exercices terminés les 31 mai 2020 et 2019.

## 14. CRÉDITEURS

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements	255 972	667 445
Charges à payer et autres	48 357	62 982
Instruments financiers dérivés	8 475	1 471
	<b>312 804</b>	<b>731 898</b>

## 15. AUTRES PASSIFS

(en milliers \$)	Notes	31 mai 2020	31 mai 2019
Rachats d'actions de catégorie A à payer		1 119 706	34 775
Impôts sur le résultat		1 617	110 725
Obligations locatives		1 837	
Passif net au titre des prestations définies	21	108 781	105 818
Impôts différés	20	15 184	7 623
		<b>1 247 125</b>	<b>258 941</b>

## 16. ACTIF NET

### CAPITAL-ACTIONS

#### Autorisé

##### Actions de catégorie A

Nombre illimité d'actions de catégorie A à être émises en séries 1 et 2, sans valeur nominale, avec droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions de catégorie A, séries 1 et 2, uniquement émises à des personnes physiques, comportent le droit d'être échangées entre elles et prennent rang également entre elles. Les actions de catégorie A, série 1, sont détenues dans un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou dans un Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), alors que les actions de catégorie A, série 2, sont détenues hors REER.

##### Actions de catégorie B

Nombre illimité d'actions de catégorie B, sans valeur nominale, sans droit de vote, donnant droit à un dividende préférentiel dont le taux est fixé par le conseil d'administration. En cas de liquidation, elles prennent rang avant les actions de catégories A et C. Aucune action de catégorie B n'a été émise aux 31 mai 2020 et 2019.

##### Actions de catégorie C

Nombre illimité d'actions de catégorie C de série 1, sans valeur nominale, sans droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions de catégorie C, série 1, sont uniquement émises en faveur des fonds FlexiFonds. En cas de liquidation, elles prennent rang également avec les actions de catégorie A.

#### Répartition du résultat global entre les catégories d'actions

Les actions de catégories A et C se répartissent le résultat global au prorata des actions en circulation de chaque catégorie en fin de semestre ou en fin d'exercice.

#### Modalités de rachat

Le prix de rachat des actions de catégories A et C est identique et est fixé semestriellement, soit au 31 mai et au 30 novembre de chaque année, sur la base de la valeur de l'actif net du Fonds.

##### Actions de catégorie A

Le Fonds est tenu de racheter les actions de catégorie A dans les circonstances prévues par sa loi constitutive ou les acheter de gré à gré lors de situations exceptionnelles, prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec.

##### Actions de catégorie C

Les actions de catégorie C sont rachetables, conformément à l'application de la *Politique de rééquilibrage des fonds FlexiFonds*.

#### Souscrit

Le capital souscrit représente des sommes encaissées pour lesquelles aucune action de catégorie A ne peut être émise en contrepartie en vertu de lois, de politiques ou de règlements. Le cas échéant, ces sommes feront l'objet d'une émission d'actions de catégorie A lorsqu'elles satisferont les lois, politiques ou règlements, à la valeur de l'action en vigueur à cette date. Suivant l'émission du prospectus le 5 juillet 2018, ces sommes sont remboursables sur demande et sont détenues distinctement dans un compte en fiducie jusqu'au moment où les émissions d'actions de catégorie A auront lieu. Ces montants sont depuis comptabilisés comme passif sous Crédeurs.

#### Surplus d'apport

Le surplus d'apport, uniquement attribuable aux actions de catégorie A, provient de la réduction du capital émis et payé lors de virements et de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions. Cet excédent est réduit lors de rachats d'actions à un prix supérieur à la valeur moyenne du capital-actions émis, en proportion des actions rachetées.

#### Variation des rachats en traitement

La variation des rachats en traitement correspond à la différence entre les rachats d'actions en traitement à la fin de l'exercice et les rachats d'actions en traitement à la fin de l'exercice précédent, ces derniers ayant été déboursés durant l'exercice et inclus dans les rachats d'actions de l'exercice. Les rachats d'actions en traitement représentent des demandes de rachat d'actions ayant été reçues par le Fonds et dont le traitement est en cours à la date de présentation de l'information financière. Le montant des rachats d'actions en traitement est mesuré en utilisant la valeur de l'action à laquelle s'effectueront les rachats d'actions et est présenté sous Autres passifs – Rachats d'actions de catégorie A à payer.

#### Virements

Au cours de l'exercice, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1, d'un montant de 875 M\$ par virements des résultats nets non distribués (31 mai 2019 : 535 M\$).

Au 31 mai 2020, le Fonds a, depuis sa constitution, procédé aux virements cumulatifs suivants : virements des résultats nets non distribués au capital-actions de catégorie A série 1 de 3 643 M\$, virements du capital-actions de catégorie A série 1 au surplus d'apport de 1 500 M\$ et virements du surplus d'apport aux résultats nets non distribués de 291 M\$.

## ACTIF NET (SUITE)

### RÉSULTAT NET PAR ACTION DE CATÉGORIES A ET C

Le résultat net par action par catégorie est basé sur le nombre moyen pondéré d'actions de chaque catégorie. Au 31 mai 2020, le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A est de 356 974 249 (31 mai 2019 : 355 514 849) et le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie C est de 315 600 (31 mai 2019 : aucune action émise).

### RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le Fonds offre trois régimes de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions de catégorie A.

#### Régime d'attribution d'actions

Ce régime, offert aux employés qui ne participent pas aux autres régimes, prévoit l'émission annuelle de 20 ou 50 actions, en fonction du nombre d'années de service. Les actions sont acquises par les employés au moment où elles sont émises par le Fonds. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2020, le Fonds a émis 26 056 actions (31 mai 2019 : 24 092 actions) en vertu de ce régime.

#### Régime d'achat d'actions

Ce régime permet à certains gestionnaires d'acheter des actions du Fonds et, pour chaque action achetée, le Fonds émet en faveur du gestionnaire une action jusqu'à concurrence d'une valeur annuelle maximale de 6 250 \$. Les actions sont acquises par les gestionnaires au moment où elles sont émises par le Fonds. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2020, le Fonds a émis 1 721 actions (31 mai 2019 : 3 124 actions) en vertu de ce régime.

#### Régime d'octroi d'actions

Ce régime, offert à certains gestionnaires, prévoit l'octroi de droits d'acquisition d'actions pour chaque exercice financier où le Fonds atteint un seuil de résultat global de 50 M\$. Le nombre d'actions sous-jacent aux droits octroyés est établi selon un pourcentage d'un maximum de 10 % du taux-cible de l'échelle salariale du gestionnaire, divisé par la valeur de l'action au moment de l'octroi des droits. Les droits d'acquisition sont acquis au terme d'une période de trois ans suivant la date d'octroi si le gestionnaire demeure à l'emploi du Fonds pendant cette période, ou s'il quitte pour la retraite. Une fois acquis, ces droits sont convertis en actions à la valeur de l'action alors en vigueur. Le tableau suivant présente le rapprochement des actions sous-jacentes aux droits d'acquisition d'actions en cours, octroyés en vertu du régime d'octroi d'actions :

(en actions)	31 mai 2020	31 mai 2019
En cours au début	7 058	2 454
Attribuées	7 435	5 212
Exercées	(716)	(149)
Annulées	(1 732)	(459)
<b>En cours à la fin</b>	<b>12 045</b>	<b>7 058</b>

Au 31 mai 2020, le passif lié au régime d'octroi d'actions est de 0,3 M\$ (31 mai 2019 : 0,1 M\$).

Le tableau suivant présente les charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes dont le paiement est fondé sur des actions :

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
Régime d'attribution d'actions	1 144	981
Régime d'achat d'actions	77	128
Régime d'octroi d'actions	207	103
	<b>1 428</b>	<b>1 212</b>

## ACTIF NET (SUITE)

### ACTIF NET

L'émission d'une nouvelle catégorie d'actions (les actions de catégorie C), le 4 juin 2019, a donné lieu au reclassement des actions émises et en circulation (les actions de catégorie A) depuis les instruments de capitaux propres aux passifs financiers (voir la note 2. Principales méthodes comptables - Classement des actions). Le tableau qui suit présente à compter du 4 juin 2019, l'évolution des éléments qui composent l'actif net.

(en milliers \$)	Capital-actions			Souscrit	Surplus d'apport	Résultats nets non distribués	Cumul de l'autre élément du résultat global	Total
	Catégorie A		Catégorie C					
	Série 1	Série 2	Série 1					
Actif net								
au 31 mai 2018	14 178 746	149 966		364				14 329 076
Résultat net	1 134 386	12 326						1 146 712
Autre élément du résultat global	(12 412)	(134)						(12 546)
Émissions d'actions	883 238	13 951						897 189
Variation nette des souscriptions d'actions				(364)				(364)
Rachats d'actions	(723 606)	(9 625)						(733 231)
Variation des rachats en traitement	401							401
Actif net								
au 31 mai 2019	15 460 753	166 484						15 627 237
Effet de l'émission des actions de catégorie C	(5 134 497)	(59 108)			641 697	4 562 374	(10 466)	
	10 326 256	107 376			641 697	4 562 374	(10 466)	15 627 237
Résultat net						218 739		218 739
Autre élément du résultat global							11 033	11 033
Émissions d'actions	948 209	13 155	20 257					981 621
Rachats d'actions	(1 345 449)	(26 302)	(318)		(117 317)	(466 226)		(1 955 612)
Variation des rachats en traitement	(766 725)				(65 045)	(256 809)		(1 088 579)
Virements	875 000					(875 000)		-
<b>Actif net</b>								
<b>au 31 mai 2020</b>	<b>10 037 291</b>	<b>94 229</b>	<b>19 939</b>		<b>459 335</b>	<b>3 183 078</b>	<b>567</b>	<b>13 794 439</b>

### ACTIONS ÉMISES ET EN CIRCULATION

(en milliers d'actions)	Catégorie A		Catégorie C	Total
	Série 1	Série 2	Série 1	
Actions au 31 mai 2018	348 107	3 682		351 789
Émissions d'actions	21 598	344		21 942
Rachats d'actions	(17 583)	(234)		(17 817)
Variation des rachats en traitement	40			40
Actions au 31 mai 2019	352 162	3 792		355 954
Émissions d'actions	21 383	303	468	22 154
Rachats d'actions	(41 869)	(897)	(8)	(42 774)
Variation des rachats en traitement	(23 511)			(23 511)
<b>Actions au 31 mai 2020</b>	<b>308 165</b>	<b>3 198</b>	<b>460</b>	<b>311 823</b>



## 17. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

Le Fonds recueille du capital afin d'effectuer des investissements en capital de développement conformément à sa mission, tout en maintenant les liquidités requises pour répondre aux demandes de rachat d'actions présentées par les actionnaires et pour satisfaire à ses engagements. Le Fonds a comme politique de réinvestir tous les bénéfices générés par son exploitation et ne prévoit pas verser de dividendes à ses actionnaires. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences externes concernant son capital autres que celles qui régissent l'émission et le rachat de ses actions de catégorie A.

### EXIGENCES EXTERNES RÉGISSANT LES ÉMISSIONS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A

#### Norme d'investissement

Le Fonds peut faire des investissements en capital de développement dans toute entreprise, avec ou sans garantie. Toutefois, à la fin de chaque exercice financier, les investissements en capital de développement admissibles doivent respecter le seuil minimum de la norme d'investissement tel que prescrit par la loi constitutive du Fonds. Au 31 mai 2020, le seuil minimum de la norme d'investissement est de 65 % (31 mai 2019 : 64 %). La norme d'investissement a été augmentée graduellement au rythme de 1 % par année depuis l'exercice financier terminé le 31 mai 2016, pour atteindre 65 % au cours du présent exercice financier.

Si le Fonds fait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage, les émissions d'actions pour l'exercice financier suivant sont limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent. Le pourcentage de la norme d'investissement se situe à 65,3 % au 31 mai 2020 (31 mai 2019 : 68,6 %). Puisque le pourcentage minimal de la norme d'investissement a été atteint au 31 mai 2020, les règles régissant celle-ci ne limitent pas le montant des émissions d'actions pour le prochain exercice financier se terminant le 31 mai 2021.

### EXIGENCES EXTERNES RÉGISSANT LES RACHATS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A

La *Loi sur les impôts du Québec* prévoit que le Fonds doit payer une pénalité lorsque la totalité des sommes payées à la suite d'achats de gré à gré d'actions de catégorie A effectuées au cours d'un exercice financier excède 2 % du capital versé, certains critères d'achat de gré à gré étant exclus du calcul. Depuis l'entrée en vigueur de cette disposition, le Fonds a toujours respecté cette limite.

## 18. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est partie prenante à des réclamations et litiges pouvant résulter en des pertes. Lorsqu'une perte éventuelle est probable et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation, celle-ci est comptabilisée. De l'avis de la direction, le montant global des autres pertes éventuelles n'aurait pas de répercussion défavorable significative sur la situation financière du Fonds.

## 19. CHARGES OPÉRATIONNELLES TOTALES

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019 <sup>1</sup>
Traitements et charges sociales	128 232	111 937
Honoraires professionnels	25 942	20 560
Publicité et information	21 483	21 772
Licences, données de marché et frais de bureau	11 595	8 506
Frais d'occupation et loyers	10 738	12 276
Honoraires de gestion	7 714	6 701
Déplacements, voyages et représentation	5 946	7 139
Communication de l'information aux actionnaires	2 603	3 986
Frais de garde et de rémunération du fiduciaire	1 847	1 356
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	10 713	4 806
	<b>226 813</b>	<b>199 039</b>

1. Pour l'exercice terminé le 31 mai 2020, le Fonds a modifié la classification de certains types de charges opérationnelles entre les rubriques présentées. Les données comparatives de l'exercice du 31 mai 2019 ont été modifiées selon la classification en vigueur au 31 mai 2020.

## 20. IMPÔTS

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est assujéti aux règles applicables aux sociétés de placement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut obtenir le remboursement de ses impôts payés sur ses gains en capital en procédant au rachat de ses actions ou par l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite de virements des résultats nets non distribués. Puisque cet impôt est remboursable et que la direction du Fonds est d'avis qu'elle effectuera des augmentations suffisantes de son capital-actions émis et payé pour récupérer cet impôt, celui-ci n'est pas présenté aux états consolidés du résultat global, mais plutôt en réduction des impôts sur le résultat à payer. Le solde de cet impôt de 14,7 M\$ au 31 mai 2020 (31 mai 2019 : 109,7 M\$) est présenté sous Autres actifs.

Le Fonds, ayant le statut de société privée en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, peut se faire rembourser une partie des impôts payés sur ses revenus de placement en ayant accès à l'impôt en main remboursable au titre de dividendes déterminés et non déterminés (« impôt en main remboursable au titre de dividendes »). L'impôt en main remboursable au titre de dividendes est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite de virements des résultats nets non distribués. Cet impôt a été appliqué en réduction des impôts sur le résultat à payer à la suite de virements approuvés par les administrateurs au cours de l'exercice.

En vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec, le Fonds a le statut de société d'investissement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut, aux fins du calcul de son impôt du Québec, déduire de son revenu imposable ses gains en capital imposables. En conséquence, les gains en capital réalisés par le Fonds ne sont sujets à aucun impôt du Québec.

Les impôts sur le résultat se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
Exigibles	17 398	22 228
Différés	5 402	1 972
	<b>22 800</b>	<b>24 200</b>

Ces impôts diffèrent du montant qui serait obtenu si on appliquait le taux d'imposition de base combiné (Québec et fédéral) au résultat avant impôts. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
Résultat avant impôts	241 539	1 170 912
Taux d'impôt auquel le Fonds est assujéti	50,2 %	50,3 %
Impôts sur le résultat	121 253	588 969
Dividendes et distributions non imposables	(143 104)	(119 150)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes	(22 532)	(30 447)
Gains (pertes) en capital réalisés et non réalisés		
Partie non imposable et écart de taux au fédéral	41 794	(255 241)
Impôt fédéral remboursable	19 474	(117 130)
Déduction d'impôt du Québec	7 479	(48 842)
Autres éléments	(1 564)	6 041
	<b>22 800</b>	<b>24 200</b>

Les éléments donnant lieu aux actifs (passifs) d'impôts différés se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019	
	Passifs	Actifs	Passifs
Investissements en capital de développement	(21 183)	(6 611)	(12 232)
Immeuble de placement	(557)	(640)	(561)
Immobilisations corporelles et incorporelles	(13 689)	(3 817)	(2 872)
Passif net au titre des prestations définies	21 197	12 169	8 465
Autres	(952)	(610)	(423)
	<b>(15 184)</b>	<b>491</b>	<b>(7 623)</b>

## 21. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le Fonds offre des régimes de retraite à prestations déterminées et un régime d'assurances postérieur à l'emploi aux employés admissibles. Les obligations au titre des prestations définies de ces régimes, évaluées par des actuaires indépendants, et les actifs à la juste valeur sont déterminés en date du 31 mai 2020.

### RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

Les régimes de retraite garantissent des prestations de retraite qui sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire annuel moyen. Ce dernier correspond à la moyenne annualisée du salaire pendant les 36 mois consécutifs de service qui produit la moyenne la plus élevée. Les régimes de retraite sont financés par des cotisations provenant à la fois du Fonds et des employés, lesquelles sont basées sur la situation financière et la politique de financement des régimes. Les cotisations du Fonds sont déterminées en fonction d'un pourcentage de la masse salariale cotisable des employés participant au régime. La responsabilité de ces régimes capitalisés et non capitalisés incombe au Fonds. Pour effectuer la gestion de ces régimes, le Fonds a mis sur pied des comités de retraite, qui pour les assister, ont retenu les services professionnels de gestionnaires de placements, d'actuaires et de fiduciaires indépendants.

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes au cours de l'exercice sont établies comme suit :

(en milliers \$)	31 mai 2020			31 mai 2019		
	Valeur actualisée de l'obligation de retraite	Juste valeur des actifs des régimes	Passif net au titre des prestations définies	Valeur actualisée de l'obligation de retraite	Juste valeur des actifs des régimes	Passif net au titre des prestations définies
Solde au début	(431 900)	332 718	(99 182)	(374 572)	303 083	(71 489)
Coût des services rendus	(27 489)		(27 489)	(23 647)		(23 647)
Intérêts	(14 328)		(14 328)	(14 039)		(14 039)
Revenus d'intérêt		10 321	10 321		10 742	10 742
Incidence sur le résultat net	(41 817)	10 321	(31 496)	(37 686)	10 742	(26 944)
Réévaluations						
Rendement des actifs des régimes à l'exclusion des revenus d'intérêt		5 791	5 791		4 195	4 195
Gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses démographiques				5 465		5 465
Gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses financières	7 892		7 892	(25 156)		(25 156)
Gain (perte) lié à l'expérience				595		595
Incidence sur l'autre élément du résultat global	7 892	5 791	13 683	(19 096)	4 195	(14 901)
Cotisations du Fonds		15 315	15 315		14 152	14 152
Cotisations des employés	(9 093)	9 093		(7 804)	7 804	
Prestations versées	9 554	(9 554)		7 258	(7 258)	
	461	14 854	15 315	(546)	14 698	14 152
<b>Solde à la fin</b>	<b>(465 364)</b>	<b>363 684</b>	<b>(101 680)</b>	<b>(431 900)</b>	<b>332 718</b>	<b>(99 182)</b>

Au 31 mai 2020, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite à prestations déterminées est de 18,0 années (31 mai 2019 : 18,6 années). Au cours des douze prochains mois, le Fonds prévoit cotiser environ 15,3 M\$ à ces régimes de retraite.

## AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

### RÉGIME D'ASSURANCES POSTÉRIEUR À L'EMPLOI

Le régime d'assurances postérieur à l'emploi offre l'assurance médicament et d'autres produits d'assurances jusqu'à concurrence d'un montant maximal de prime annuelle. Ce régime est non capitalisé. Les variations de l'obligation au titre des prestations définies qui constituent le passif au titre des prestations définies, au cours de l'exercice sont établies comme suit :

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
	Valeur actualisée de l'obligation et passif net au titre des prestations définies	
Solde au début	(6 636)	(5 694)
Coût des services rendus	(299)	(193)
Coût des services passés	(84)	
Intérêts	(216)	(204)
Incidence sur le résultat net	(599)	(397)
Réévaluation		
Incidence sur l'autre élément du résultat global provenant du gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses démographiques		(135)
Incidence sur l'autre élément du résultat global provenant du gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses financières		(388)
Gain (perte) lié à l'expérience		(161)
		(684)
Prestations versées	134	139
<b>Solde à la fin</b>	<b>(7 101)</b>	<b>(6 636)</b>

Au 31 mai 2020, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime d'assurances postérieur à l'emploi est de 15,2 années (31 mai 2019 : 15,7 années). Au cours des douze prochains mois, le Fonds prévoit verser environ 0,1 M\$ à ce régime d'assurances.

### PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer les obligations du Fonds au titre des prestations définies et les coûts constatés des régimes sont les suivantes :

(en %)	31 mai 2020		31 mai 2019	
	Régimes			
	de retraite	d'assurances	de retraite	d'assurances
<b>Obligations au titre des prestations définies</b>				
<i>Taux à la fin de l'exercice</i>				
Taux d'actualisation	3,20	3,10	3,10	3,10
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Table de mortalité	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014
<b>Coûts constatés au titre des prestations définies</b>				
<i>Taux à la fin de l'exercice précédent</i>				
Taux d'actualisation	3,10	3,10	3,50	3,50
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Table de mortalité	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014

Le Fonds a déterminé le montant maximal annuel qu'il allait assumer par personne retraitée en vertu du régime d'assurances. Le Fonds ne prévoit aucune augmentation dans le futur pour ce montant.

## AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

### ANALYSES DE SENSIBILITÉ

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été établies en fonction des changements raisonnablement possibles à chacune des principales hypothèses actuarielles, sans tenir compte de la modification de plusieurs des principales hypothèses actuarielles simultanément. Toute modification d'une hypothèse actuarielle pourrait entraîner la modification d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de la variation de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

	Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 mai 2020		
	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse (incidence en milliers \$)	Diminution de l'hypothèse (incidence en milliers \$)
Taux d'actualisation	0,50 %	(38 991)	44 601
Taux de croissance des salaires	0,50 %	10 649	(10 068)
Espérance de vie	1 an	10 468	(10 660)

	Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 mai 2019		
	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse (incidence en milliers \$)	Diminution de l'hypothèse (incidence en milliers \$)
Taux d'actualisation	0,50 %	(37 291)	41 882
Taux de croissance des salaires	0,50 %	10 030	(10 205)
Espérance de vie	1 an	9 938	(10 866)

### COMPOSITION DE L'ACTIF DES RÉGIMES DE RETRAITE

Les actifs des régimes capitalisés sont détenus en fiducie et leur répartition est la suivante :

(en %)	31 mai 2020	31 mai 2019
Fonds communs d'actions	62,5	62,4
Fonds communs d'obligations	37,5	37,4
Encaisse et autres	0,0	0,2
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### EXPOSITION AUX RISQUES ACTUARIELS

Du fait de ses régimes à prestations définies, le Fonds est exposé à un certain nombre de risques, les plus importants étant décrits ci-après.

#### Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des obligations à taux fixe, qui aura pour effet de réduire le taux d'actualisation utilisé, accroîtra la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cette augmentation sera toutefois partiellement atténuée par une augmentation de la valeur des actifs des régimes.

#### Risque de longévité et de taux de croissance des salaires

Comme la majorité des obligations des régimes consistent à verser des prestations pendant la durée de vie du retraité, l'accroissement de l'espérance de vie fera augmenter les passifs des régimes. De la même façon, une augmentation du taux de croissance des salaires des participants aux régimes ferait augmenter les passifs des régimes.

### RÉÉVALUATION DU PASSIF NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
Gains (pertes) actuariels découlant des avantages postérieurs à l'emploi	13 683	(15 585)
Impôts différés	(2 650)	3 039
	<b>11 033</b>	<b>(12 546)</b>

## 22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants du Fonds sont les membres du conseil d'administration ainsi que les membres du comité de direction. Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants du Fonds :

(en milliers \$)	31 mai 2020	31 mai 2019
Salaires et avantages à court terme	3 135	2 970
Avantages postérieurs à l'emploi	1 901	1 733
Rémunération fondée sur des actions	159	101
Rémunération et jetons de présence aux administrateurs <sup>1</sup>	799	727
	<b>5 994</b>	<b>5 531</b>

1. Exclut la rémunération des administrateurs versée directement à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) d'un montant de 0,6 M\$ (31 mai 2019 : 0,6 M\$) qui est comprise dans le montant présenté à la section Transactions avec les autres parties liées de la présente note.

### PARTICIPATIONS DANS LES FILIALES ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES FAISANT PARTIE DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

À la suite des analyses quantitatives et qualitatives effectuées, la direction a déterminé que le Fonds détient le contrôle (filiales) ou qu'il exerce une influence notable (entreprises associées) à l'endroit de sociétés en exploitation et d'entités d'investissement faisant partie des investissements en capital de développement :

	31 mai 2020		31 mai 2019	
	Nombre	Juste valeur (en milliers \$)	Nombre	Juste valeur (en milliers \$)
<b>Filiales</b>				
Sociétés en exploitation	18	1 477 312	20	1 420 242
Entités d'investissement	16	1 701 674	14	1 601 531
<b>Entreprises associées</b>				
Sociétés en exploitation	76	848 003	70	910 768
Entités d'investissement	28	492 263	31	438 569

L'établissement principal des filiales et des entreprises associées est en majorité situé au Québec. Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par le Fonds. Le Fonds contrôle une entité lorsque tous les éléments suivants sont réunis: 1) il exerce un pouvoir sur l'entité; 2) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité; et 3) il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité. Le pourcentage des titres de participation détenu par le Fonds dans les filiales est généralement de plus de 50 %. Une entreprise associée est une entité sur laquelle le Fonds exerce une influence notable quant aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles sans toutefois exercer un contrôle sur l'entité. Le pourcentage des titres de participation détenu par le Fonds dans les entreprises associées se situe généralement de 20 % à 50 %.

Les participations dans les sociétés en exploitation sont constituées d'actions ordinaires ou de parts, et celles des entités d'investissement sont constituées de parts. Dans certaines circonstances, il y a des conditions qui pourraient limiter la capacité d'une filiale à transférer des montants au Fonds : par exemple, le respect de certains ratios ou l'approbation d'un versement par une autre institution financière ou d'autres actionnaires. Le Fonds considère cependant qu'il n'y a aucune limite importante à ces transferts, à l'exception du cas d'une filiale dans le domaine de l'assurance. Dans ce cas, la loi et la réglementation ne permettent pas au Fonds de recevoir des dividendes ou de faire racheter ses actions ou de faire rembourser ses prêts sans l'accord de l'Autorité des marchés financiers.

Lorsque le Fonds contrôle une entité d'investissement, il doit également considérer dans son périmètre de filiales et entreprises associées, celles de cette entité d'investissement. Ainsi, le Fonds a de façon indirecte en date du 31 mai 2020, 128 filiales et 187 entreprises associées supplémentaires en vertu de ce critère (31 mai 2019 : 100 filiales et 190 entreprises associées).

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

### TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES FAISANT PARTIE DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des transactions avec ses parties liées faisant partie des investissements en capital de développement. Le tableau suivant présente le montant cumulatif des transactions réalisées au cours de l'exercice ainsi que les soldes cumulatifs à date de présentation de l'information financière pour l'ensemble de ces sociétés :

(en milliers \$)	31 mai 2020			31 mai 2019		
	Filiales	Entreprises associées	Total	Filiales	Entreprises associées	Total
<b>Transactions</b>						
Intérêts	9 405	18 772	28 177	9 332	16 340	25 672
Dividendes et distributions	60 649	85 106	145 755	43 172	38 726	81 898
Honoraires, loyers et autres	2 494	1 521	4 015	3 048	1 352	4 400
Intérêts sur billets	28 110	1 054	29 164	23 552	1 027	24 579
Charges opérationnelles totales	6 562	604	7 166	6 373	946	7 319
Augmentations de billets	403 518	1 150	404 668	373 065	4 249	377 314
Remboursements de billets	496 885	2 330	499 215	275 768	3 915	279 683
Déboursés d'investissements en capital de développement	86 936	371 871	458 807	190 181	55 055	245 236
Encaissements d'investissements en capital de développement	72 455	36 821	109 276	36 544	62 752	99 296
<b>Soldes</b>						
Investissements en capital de développement au coût	2 016 536	1 420 572	3 437 108	1 938 928	1 158 669	3 097 597
Débiteurs	6 489	21 002	27 491	11 208	15 319	26 527
Créditeurs	154	125	279	106	146	252
Billets	667 001	26 859	693 860	732 258	26 986	759 244
<b>Autre information</b>						
Fonds engagés mais non déboursés	250 063	138 801	338 864	219 807	165 747	385 554

Le Fonds a confié à une de ses entreprises associées un mandat de gestion de portefeuille pour des actifs d'un montant de 84,9 M\$ (31 mai 2019 : 99,5 M\$).

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

### TRANSACTIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIÉES

Le Fonds, dont des administrateurs sont nommés par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), a convenu de verser 3,0 M\$ à cette dernière pour l'exercice terminé le 31 mai 2020 (31 mai 2019 : 3,1 M\$) en vertu d'une entente pour rémunérer les services rendus principalement dans le cadre de formation économique, de développement du marché de l'épargne, de présences aux instances du Fonds et de soutien et d'encadrement de certaines activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le Fonds a consenti des prêts sans intérêt de 20 M\$ d'une juste valeur de 15,3 M\$ (31 mai 2019 : 14,2 M\$) aux Fonds étudiant solidarité travail du Québec (FESTQ), des entités apparentées au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs conjointement avec le gouvernement du Québec.

Le Fonds a consenti un prêt sans intérêt de 5 M\$ d'une juste valeur de 3,7 M\$ (31 mai 2019 : 3,5 M\$) à Fiducie Montréal inc, une entité apparentée au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs de l'entité.

Ces prêts sont présentés aux états consolidés de la situation financière sous Débiteurs – Autres.

Le Fonds a comptabilisé des revenus d'honoraires de 0,6 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2020 (31 mai 2019 : aucun), pour des services de gestion et d'administration rendus aux fonds FlexiFonds, pour lesquels il agit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement. Le 3 juin 2019, le Fonds a procédé à des mises de fonds dans les fonds FlexiFonds, dans lesquels il détient 4,0 millions de parts au 31 mai 2020, d'un coût de 40,0 M\$ et comptabilisées sous Débiteurs – Autres. Par ailleurs, les fonds FlexiFonds sont les seuls à pouvoir détenir les actions de catégorie C émises par le Fonds et le nombre, le solde, ainsi que les transactions d'émissions et de rachats de l'exercice sont présentés aux États consolidés de la variation de l'actif net. Les transactions sur les parts des fonds FlexiFonds et sur les actions de catégorie C du Fonds sont, selon le cas, effectuées au montant de l'actif net par part ou de l'actif net par action en vigueur au moment de la transaction.

## 23. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, le *Relevé des autres investissements*, non audité, ainsi que le *Répertoire de la quote-part du Fonds dans les investissements effectués par les fonds spécialisés, au coût*, non audité, sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site internet au [fondsftq.com](http://fondsftq.com) ou au [sedar.com](http://sedar.com).